

Déclaration de Jean-Jacques CROS le 19 octobre 2024 au conseil municipal d'Arnac sur Dourdou sur l'entretien du cimetière de cette commune.

Le 13 mai j'ai envoyé un mail à la mairie sans réponse

Suite à mon appel le 22 août, Monsieur le maire a pu se libérer pour me rencontrer à la mairie.

J'ai proposé de racheter les concessions dans le but de maintenir leurs conservations.

Monsieur le maire m'a dit que je ne pouvais pas racheter les concessions même pour les conserver dans l'état. Car il y avait une liste d'attente pour leur reprise suite à destruction pour faire de nouveaux caveaux.

Je l'ai informé que j'allais entretenir des tombes du cimetière d'Arnac.

Je m'oppose au déplacement des tombes de mon arrière-grand-père et de celle de ma famille VIALA. Des tombes que nous entretenons régulièrement. Monsieur le maire m'a signalé qu'il prenait régulièrement des photos afin de s'en assurer.

Je m'oppose au déplacement et ou à la destruction des 17 tombes que j'entretiens désormais et que je m'engage à entretenir tout au long de ma vie. J'ai fait parvenir la photo de chacune des 17 tombes à la mairie d'Arnac sur Dourdou.

Je remercie l'initiative du conseil municipal qui par cet affichage, nous a alerté que des tombes n'étaient plus entretenues.

Je demande au conseil municipal de faire respecter la loi. Vous pouvez constater qu'il y a désormais une reprise d'entretien des tombes. S'il n'y a plus d'abandon et de non entretien des tombes, il n'y a plus d'autorisation pour la mairie de les reprendre pour les revendre à d'autres mais surtout il n'y a plus de problème.

Si des tombes étaient insalubres et/ou dangereuses, je comprendrai que vous interveniez.

Quelle est la volonté pour le conseil municipal de cette démarche, entretenir les tombes ou faire de la place ?

Le conseil municipal a voté et à quel prix que nous allons déterrer nos familles, nos ancêtres, nos amis pour les mettre dans un ossuaire : le synonyme de ce mot est **charnier ou fosse commune** ! Historiquement, les ossuaires ont été utilisés dans des régions où l'espace funéraire était limité ou dans des situations où un grand nombre de personnes mouraient en peu de temps, comme lors d'une épidémie ou d'une bataille. Il me semble que nous ne sommes pas dans cette situation à Arnac aujourd'hui.

Ces profanations me choquent et sont d'une violence inouïe au regard de mes valeurs, de ma famille et de l'amour de tous les habitants d'Arnac pour notre histoire et notre patrimoine. Je ne comprends plus. Comment pourrions-nous après ça continuer dignement à commémorer et à honorer les hommes et les femmes qui se sont battus pour nous, pour notre pays et grâce à qui nous vivons libre aujourd'hui.

Ma démarche est juste de garder le passé pour donner du sens à l'avenir.

Dans chacune de ces tombes, il y a forcément un peu de votre famille, un peu de la mienne. En leur mémoire et au nom du respect qu'on leur doit pour ce qu'ils ont construit et ce qu'ils nous ont laissé, il me semble que le minimum que l'on puisse faire est de garder ce lieu tel qu'ils l'ont souhaité pour leur dernière demeure.

Je n'ai pas détérioré un monument funéraire ou profané une sépulture, je n'ai fait que nettoyer, protéger et embellir des tombes en mémoire de nos ancêtres de notre village comme le faisait nos grands-mères.

Vous pouvez le constater sur les photos ici présentes.

J'ai le devoir de m'en occuper. Loin d'être une simple tradition, l'entretien et le nettoyage de tombes fait partie des obligations morales et civiques de tous.

Je prends l'engagement devant vous et par ce courrier d'entretenir les tombes du cimetière d'Arnac

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes that form a stylized name or set of initials.